

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 15 janvier 2018 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente  
Monsieur Jacques Daigle, vice-président  
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire  
Madame Manon Aubry, commissaire  
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire  
Madame Manon Lambert, commissaire  
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent ( a pris son siège à 19 h 12)

Absences :

Madame Colette Vézina, commissaire  
M<sup>e</sup> Michael Provencher, secrétaire général

Sont également présents :

Monsieur Daniel Sicotte, directeur général  
Monsieur Julien Lavallée, directeur général adjoint

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 07 et monsieur Lavallée agit à titre de secrétaire de la réunion.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE14-129-1801

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION D'AJOURNEMENT DU 18 DÉCEMBRE 2017

CE14-130-1801

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion d'ajournement du 18 décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Aubry que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

À 19 h 12, monsieur Dany Boudreault prend son siège.

CE14-131-1801

3.01 COMPTES À PAYER 2017-2018

Monsieur Jacques Daigle propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 14 décembre 2017 au 11 janvier 2018.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

4.01 ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ACHAT D'ASSURANCE 2018-2019

CE14-132-1801

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année scolaire 2018-2019, selon les avis reçus;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, en partenariat avec Les Conseillers en Assurance Adelson & Associés (CAAA), firme de consultation en assurances du Québec dûment autorisée avec l'AMF;

CONSIDÉRANT QU'il serait dans l'intérêt de la commission scolaire de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achat d'assurances générales;

Il est proposé par madame Manon Lambert :

De renouveler l'adhésion de la commission scolaire au regroupement d'achat des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour le renouvellement de ses assurances générales pour l'année 2018-2019;

De mandater le conseiller Guy Turcot, en tant que gestionnaire désigné pour Les Conseillers en Assurance Adelson & Associés (CAAA), firme de consultation en assurances du Québec dûment autorisée par l'AMF pour entamer une négociation de gré à gré avec la firme BFL, courtiers en assurances en application de la clause d'option de renouvellement ou pour procéder à un appel d'offres public pour le renouvellement de la couverture d'assurances en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

De mandater, s'il y a lieu, la Commission scolaire des Appalaches à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

De s'engager à accepter la recommandation du regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales, soit de renouveler avec la firme BFL ou avec la firme déterminée à la suite d'un appel d'offres;

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

D'autoriser, le secrétaire général, monsieur Michael Provencher, à signer tout document découlant de la présente résolution.

Unanimement résolu ADOPTÉ

5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.01 FIN DE PÉRIODE D'ESSAI, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME NADIA HOULE

CE14-133-1801

Madame Manon Aubry propose que soit mis fin à la période d'essai de madame Nadia Houle, agente de bureau, classe I à la Polyvalente La Samare, et ce, à compter du 18 décembre 2017, à 16 heures.

Unanimement résolu ADOPTÉ

6.02 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 01-17), MONSIEUR JEAN-YVES BLANCHETTE

CE14-134-1801

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicien en informatique au Service des ressources informatiques et matérielles, soit attribué à monsieur Jean-Yves Blanchette selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,  
32,5 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 29 janvier 2018

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-135-1801

10.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 29 JANVIER 2018

À 19 h 30, monsieur Jacques Daigle propose l'ajournement de la présente réunion du comité exécutif au lundi 29 janvier 2018 à 19 h.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

\_\_\_\_\_  
Paulette S. Rancourt, présidente

\_\_\_\_\_  
Julien Lavallée, directeur général adjoint